Diffamation

Taha Hussein

Kawkab al-Sharq, 21 October 1933

Ce n'est pas chose que l'on aime, ni vers laquelle on se sente fortement porté, que de donner des leçons de morale à des gens qui devraient être un exemple de bonne conduite ; ce n'est pas non plus chose que l'on puisse supporter, ni même souhaiter, que d'attirer l'attention des ministres passés et à venir sur ces menus devoirs que la morale impose.

Il suffit aux écrivains d'attirer l'attention des ministres et de ceux qui s'occupent de la vie publique sur les devoirs politiques que l'intérêt général impose, et que le dévouement au service des peuples rend nécessaires.

La chose devient plus lourde et plus ardue encore lorsqu'elle touche les ministres passés et à venir de cette époque heureuse ; car ils sont préservés de l'erreur, lavés de tout défaut, tenus à l'écart de ces travers qui pourraient déshonorer des gens comme vous et moi. S'ils n'étaient préservés de l'erreur, s'ils n'étaient lavés de tout défaut, s'ils n'étaient tenus à l'écart de tout ce qui déshonore, jamais ils ne se seraient élevés aux fonctions ministérielles, jamais ils n'auraient tenu dans leurs mains les rênes des affaires, les dirigeant selon l'intérêt général seul, sans se laisser influencer par les penchants et les passions des partis, ni par les impulsions et les désirs des individus, sans jamais s'écarter du droit chemin.

Et si telle est leur condition, alors nous, communauté des écrivains, leur faisons tort et outrepassons toute limite lorsque nous prétendons qu'ils ont manqué en politique, ou manqué le chemin de l'utilité publique, ou négligé quelque droit du peuple. Ils sont généreux jusqu'à l'extrême limite de la générosité, indulgents jusqu'à la plus lointaine portée de l'indulgence ; ils acceptent de nous nos prétentions injustes et nous pardonnent nos critiques, et se querellent rarement avec nous à ce sujet ; leur générosité peut bien nous tenter à l'excès dans la critique, et leur indulgence peut bien nous tenter à l'excès dans la prétention injuste, et pourtant ils ne se fâchent ni ne froncent les sourcils, mais persistent dans le pardon et s'obstinent dans la bienveillance, épargnant au parquet la peine de l'instruction, épargnant aux tribunaux la peine du jugement,

épargnant à la police la peine d'arrêter les gens, épargnant aux gens la violence de la police, et préservant leurs propres corps du fouet. Que dire alors si nous outrepassons la politique et ses affaires pour critiquer les ministres passés et à venir sur ce qui touche à leurs paroles et à leurs actes en tant que cela touche à la morale ? Mais le métier d'écrire, et d'écrire dans les journaux en particulier, appelle une certaine indiscrétion, et pousse ceux qui l'exercent à se mêler de ce qui ne les concerne pas, à aborder ce qu'ils ne devraient pas aborder, et à dire ce qu'ils ne devraient pas dire. Il est fort probable que les ministres passés et à venir parmi les hommes de cette époque heureuse pardonneront aux écrivains cette indiscrétion comme ils leur pardonnent cette prétention injuste. Et ils excuseront leur critique en ce qui touche à la morale, comme ils excusent leur critique en ce qui touche à la politique. Car le pardon est une de ces vertus vastes qui ne connaissent ni limite ni restriction, qui ne réservent rien à une chose plutôt qu'à une autre, qui n'épargnent aucune faute au profit d'une autre, mais qui, par nature, tendent à passer sur tous les torts également.

Et si la critique des ministres passés et à venir parmi les hommes de cette époque heureuse, sur une affaire touchant à la morale, se rattache par certains côtés aux affaires publiques, alors leur espoir du pardon des ministres en devient plus grand, leur attente de leur indulgence plus forte, et leur confiance dans la mansuétude des ministres plus proche de remplir leur cœur de sécurité et de faire sentir à leur âme quiétude et calme.

Nous voulons aborder à présent une affaire de morale la plus étroitement liée à la politique, suscitée par cette histoire comique dont le Parti du Peuple a joué les scènes ces derniers jours. On a prétendu qu'à peine la paix conclue entre le giron et les deux ministres qui en avaient été écartés, l'ancien ministre de l'Agriculture se leva et déclara, avec vivacité et colère, avec dépit et rancune, que l'ancien ministre des Communications avait dit à certaines personnes que le nouveau ministre de l'Agriculture le diffamait, l'accusant de choses touchant à un profit matériel au détriment de l'intérêt général. Les gens se sont ensuite divisés sur la vérité de ces affaires : les uns prétendaient qu'elles touchaient le Parti du Peuple et la gestion qu'en faisait l'ancien ministre — c'est ce que nous avons lu hier matin dans les journaux — les autres prétendaient qu'elles touchaient le gouvernement et ses fonds, et c'est ce que nous avons lu dans l'un des journaux du soir, qui l'a publié hier au grand jour avec une franchise vraiment douloureuse. Nous n'avons nulle

envie de rapporter ce qu'a déclaré ce journal du soir, car cela pourrait nous peser, et pourrait peser aux gens ; mais ce que nous voulons noter, c'est que les ministres passés et à venir parmi les hommes de cette époque heureuse — préservés de l'erreur qu'ils soient, alors que nous tous nous errons, lavés de tout défaut qu'ils soient, alors que nous tous pouvons tomber dans le défaut — leur préservation ne les empêche pas, ni leur pureté ne les dispense, d'être comme les autres gens, d'errer comme les gens errent, de faillir comme les gens faillissent, et d'être poussés, comme les gens sont poussés, vers des choses inconvenantes. Voici un ministre en fonction qui accuse un ministre retiré des affaires de manquer d'intégrité ; voici un ancien ministre qui rapporte ce qu'a dit le ministre en fonction, et voilà que cela se répand et se propage jusqu'à parvenir aux oreilles du ministre diffamé, et voilà que le ministre diffamé essaie de se disculper et de se défendre, ce qui ne fait que répandre et propager davantage l'affaire. Nous avions cru que l'immunité des ministres passés et à venir parmi les hommes de cette époque heureuse les élevait au-dessus de ce que tombent ceux qui ne sont pas immunisés parmi les gens, et les rendait trop grands, trop dignes à leurs propres yeux, pour se diffamer entre eux et se lancer mutuellement des accusations qui, si elles étaient vraies, seraient honteuses et déshonorantes. Et pourtant certains d'entre eux vont rapporter aux gens ce que l'un a dit de l'autre, jusqu'à ce que le mal se répande, que le déshonneur se propage, et que la réputation des ministres passés et à venir de cette époque heureuse en souffre. Et le diffamateur comme le diffamé sont tous deux ministres du Parti du Peuple, et celui qui répand la diffamation est ministre du Parti du Peuple, et celui qui porte la diffamation jusqu'au diffamé est membre du Parti du Peuple. Est-ce pur hasard qui a réuni le Parti du Peuple et cette sorte d'accusation ?

Mais l'affaire a un autre aspect, plus grave encore que celui-ci. Il n'est aucun doute que tout le monde souhaite que les ministres de cette époque heureuse soient trop grands pour se diffamer entre eux et se rapporter des propos les uns contre les autres. Mais les gens souhaitent, en particulier, que cette diffamation ne soit pas vraie, ni ne représente aucune de ces réalités honteuses et blessantes, et les gens souhaitent que ce soit la seule colère qui ait fait parler le ministre de l'Agriculture en fonction de ce qu'avait rapporté l'ancien ministre des Communications, jusqu'à ce que cela parvienne au ministre de l'Agriculture démissionnaire. Mais comment les gens peuvent-ils discerner le fond clair de cette affaire, comment peuvent-ils savoir, être certains, être rassurés, comment le doute et la suspicion peuvent-ils s'effacer de leur âme, et

comment se fait-il que nul parmi eux ne soit touché par l'idée que l'ancien ministre de l'Agriculture serait marqué par ce que lui a jeté le ministre de l'Agriculture en fonction, si ce qu'on a rapporté de lui se révèle vrai ?

Quant au Parti du Peuple, il réglera l'affaire entre ses membres par une réconciliation apparente, que les cœurs s'en purifient ou non, que les intentions s'en purifient ou non. Le différend entre l'ancien ministre de l'Agriculture et le nouveau ministre de l'Agriculture s'effacera, et le premier retournera dans le giron, l'ayant quitté, tout comme le second y était retourné après en avoir été chassé de force. Et Sidqi Pacha sera apaisé par le retour de l'ancien ministre de l'Agriculture dans le giron, comme il l'a été par le retour du ministre en fonction. Mais l'affaire n'est pas restée confinée au Parti du Peuple, ni aux deux ministres en litige ; elle dépasse le parti et tous ses membres pour atteindre la nation et l'État ; il n'y a plus moyen d'éviter que les gens connaissent le fond clair de cette affaire, plus moyen d'éviter que l'État établisse la vérité de ces accusations, plus moyen d'éviter que revienne dans le cœur des gens la confiance que leurs ministres ne tirent pas profit pour eux-mêmes au détriment de l'intérêt général. Et nous savons parfaitement que cette parole de mauvais augure attribuée à Ali al-Manzalawi Bey, si ce qu'en a rapporté Tewfik Doss Pacha est vrai, a laissé un groupe de ministres pris entre deux maux dont le plus doux est amer : car si elle est vraie, elle établit ce dont les ministres ne devraient jamais être connus, et entraîne des conséquences qui ne réjouissent ni ne satisfont personne ; et si elle n'est pas vraie, elle établit ce dont les ministres ne devraient jamais être connus — accuser les gens sans droit et sans convenance. Et il est parfaitement clair qu'établir la vérité de cette affaire et la révéler au grand jour aux gens ne peut ni ne doit se faire au sein du Parti du Peuple, ni entre les mains de Sidqi Pacha, mais doit se faire ailleurs qu'au Parti du Peuple, devant quelqu'un d'autre que Sidqi Pacha. Croyez-vous une telle enquête possible ? Croyez-vous qu'elle aura lieu demain, ou après-demain ? Ou pensez-vous que cette affaire de diffamation sera laissée au vent pour qu'il l'emporte, à l'oubli pour qu'il en tire un rideau épais ? Pour notre part, nous croyons qu'il n'est pas de danger plus grave pour la morale des gens, pour leurs intérêts et pour leur intégrité dans ce qu'ils font et ce qu'ils s'abstiennent de faire, que de négliger une telle diffamation et de la laisser en butin à l'oubli. Car cela encourage les gens à se lancer dans le mal, espérant le pardon de l'oubli, et cela encourage les gens à se lancer dans la diffamation, espérant de même le pardon de l'oubli. Nous croyons qu'il existe en Égypte une force des plus soucieuses de la morale, de la sauvegarde de l'intérêt général, et de la sauvegarde

de la réputation des ministres passés et à venir, et nous croyons que cette force ne manquera pas à l'enquête qui lui incombe.